



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

dégâts des animaux

Question au Gouvernement n° 1414

Texte de la question

OVINS ET LOUPS

M. le président. La parole est à Mme Henriette Martinez, pour le groupe UMP.

Mme Henriette Martinez. Monsieur le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales, à l'approche de la saison d'estive, les éleveurs ovins du massif alpin et tous ceux qui pratiquent le pastoralisme sont inquiets des attaques que vont de nouveau subir leurs troupeaux dans les alpages. À titre d'exemple, dans mon département des Hautes-Alpes, on a dénombré, en 2003, 70 attaques de troupeaux et 240 bêtes ont été égorgées par des loups.

M. Jean Glavany. Et les ours ?

Mme Henriette Martinez. Pour faire suite à la commission d'enquête parlementaire sur les conditions de la présence du loup en France et de l'exercice du pastoralisme dans les zones de montagne, vous venez d'élaborer, en collaboration avec M. le ministre de l'écologie et du développement durable, un plan de gestion du loup pour la période 2004-2008.

Les éleveurs ont pris acte avec satisfaction de la volonté de l'État de mieux protéger leurs troupeaux.

Cependant, ils s'inquiètent du coût que représenteront pour eux ces mesures, si elles ne sont pas entièrement financées par l'État.

Par ailleurs, compte tenu de l'augmentation de la colonisation et de la progression géographique de ce grand prédateur, ils s'inquiètent de sa présence nouvelle dans des zones où il n'est pas établi de façon permanente et où, de ce fait, les mesures de prévention ne peuvent s'appliquer. En cas d'attaque dans ces nouvelles zones d'occupation, il faudra dans l'urgence disposer des moyens financiers nécessaires pour protéger les troupeaux. Monsieur le ministre, associant à ma question mes collègues députés des départements du massif alpin, je vous demande de rassurer les éleveurs sur ces deux points, afin que la pratique du pastoralisme, indispensable au maintien de l'agriculture dans nos départements de montagne ainsi qu'à la protection du milieu naturel, puisse se poursuivre dans des conditions acceptables pour tous. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales.

M. Hervé Gaymard, ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales. Vous avez raison, madame la députée : dans nos alpages, les éleveurs vivent dans l'angoisse du loup.

La commission d'enquête parlementaire, présidée par Christian Estrosi et dont le rapporteur était Daniel Spagnou, a bien mis en évidence les mesures à prendre.

M. Jean-Pierre Brard. Le loup, c'est M. Estrosi !

M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales. Il faut protéger les éleveurs. Je vous confirme que l'État mettra 2 millions d'euros sur la table pour remplacer l'aide du programme européen arrivé à échéance le 31 décembre dernier. Ces crédits s'appliqueront aussi aux nouvelles zones concernées. J'ai demandé aux préfets d'adapter le dispositif, département par département, pour qu'il corresponde aux besoins des éleveurs, en prenant en compte la taille du troupeau, la dispersion des alpages, ainsi que de l'ampleur du travail nécessaire pour assurer protection des bêtes. (*" Très bien ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Par ailleurs, se pose la question centrale du plan de gestion du loup, qui, comme vous le savez, est sous la responsabilité de Serge Lepeltier, mon collègue en charge de l'écologie et du développement durable. Nous aurons très prochainement l'occasion d'annoncer les mesures envisagées pour le contrôle de ces animaux qui angoissent tant nos éleveurs. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [Mme Henriette Martinez](#)

Circonscription : Hautes-Alpes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1414

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 juin 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 3 juin 2004